



MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

SERRE-CHEVALIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 20 décembre 2016 (Séance publique)

L'Adjoint

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gilles PERLI, 1er adjoint,

Christine VALLA, Emeric SALLE, Dominique GALLETTI, adjoints,

Dominique BRACHET, Henri CROSASSO, Nicole DHENIN, Paul FIGVED, Emile FORM, Philippe MICHELON, Josette PETER, Jean Paul SALLE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Alain FARDELLA ayant donné pouvoir à Gilles PERLI,
Philippe RIBUOT ayant donné pouvoir à Christine VALLA,

M. Henri CROSASSO a été élu Secrétaire de séance.

Le CASA est présent dans la salle.

La séance est ouverte à 19H15. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

Finances

1) Maintien de l'Office de tourisme et de la compétence "promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme"

Le Conseil Municipal décide de conserver au-delà du 1^{er} janvier 2017, par dérogation au 2^o du I de l'article L 5214-16 du code général des collectivités territoriales, l'exercice de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

2) Navettes valléennes 2016/2017.

Considérant la proposition du Conseil Départemental d'accorder au SIVM une avance de trésorerie de 120 000 € à rembourser sur 4 ans afin de maintenir le service des navettes valléennes (Briançon-Le Monétier les Bains) pour la saison 2016/2017, le Conseil Municipal se porte garant de ce remboursement à hauteur de 30 000 € correspondant à la quote-part de la commune de La Salle les Alpes.

ADOPTE A L'UNANIMITE



3) **Taxe de séjour.**

Le Conseil Municipal confirme l'institution de la taxe de séjour sur le territoire de la commune de la Salle les Alpes et maintient son application et sa perception par le SIVM de Serre Chevalier au profit de l'Office de Tourisme de Serre Chevalier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Information – Questions diverses

FIN DE LA SEANCE A 19H30.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président de séance donne la parole au public.

- M. Jacques DEMOULIN s'inquiète du devenir des navettes valléennes.

Le Président de séance

Gilles PERLI
1er adjoint

